

## ENTRETIEN DE VOS INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Les différents regards de visite des ouvrages constitutifs de la filière doivent être maintenus accessibles.

Ne pas introduire :



### VIDANGE :

- **Les fosses** (septique ou toutes eaux) doivent faire l'objet d'une vidange **dès que le niveau d'accumulation de boues dans la fosse atteint la moitié de son volume utile**. Soit, une vidange tous les 4 à 8 ans (ne devant excéder 10 ans) selon l'usage. Après la vidange, la fosse sera impérativement remplie d'eau claire afin de favoriser son ensemencement et sa remise en service et afin d'éviter des effets de compression des fosses en plastique. Le préfiltre devra être entretenu régulièrement (1 à 2 fois par an minimum). Ce dispositif permet de piéger les flottants et les matières en suspension qui pourraient créer des perturbations sur le dispositif de traitement situé à l'aval.
- **Les micro-station se vidange dès que le niveau de boues atteint 30 % du volume utile du décanteur** (ou du Décanteur/Réacteur Biologique). Soit tous les 8 à 24 mois selon les modèles et l'usage. Après la vidange, la micro-station sera impérativement remplie d'eau claire pour son bon fonctionnement.

### NETTOYAGE ANNUEL :

Un nettoyage annuel des regards de visite et des canalisations permettra d'éviter les accumulations de matières organique et d'éviter les risques de colmatage. Penser à nettoyer le tuyau d'entrée de fosse (retirer les graisses colmatées).

### FILTRE A SABLE / FILTRE COMPACT :

**Pour les filtres à sable**, nettoyer le dépôt dans le regard de répartition du filtre à sable ainsi que les départs de drains. Vérifier que le regard de bouclage soit bien sec (bonne infiltration des eaux usées sous le filtre à sable). Dans le cas où ce dernier ne draine plus correctement, un hydro-curage sous pression des drains sera à prévoir par une entreprise de vidange agréée. Vérifier la clarté de l'eau qui transite dans le regard de récupération du filtre à sable.

**Pour les filtres compacts**, vérifier le bon fonctionnement du système d'alimentation (rampes, augets basculant, ...). Vérifier la clarté de l'eau traitée qui transite dans la chambre de prélèvement situé sur le côté du filtre compact.